

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
PORTANT SUR LE SITE DU PORT FLUVIAL DE NOGENT-SUR-OISE

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise d'une part, à présenter les installations du port fluvial de Nogent-sur-Oise (60180) et, d'autre part, à permettre aux opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés de préciser leur intérêt pour le site en répondant au questionnaire joint (cf. annexe n° 1 au présent document).

Voies Navigables de France attire l'attention des opérateurs économiques sur le fait que le présent appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas une mesure de publicité en vue de mettre en œuvre une procédure de sélection préalable visée à l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) ou une procédure visant à conclure un contrat de la commande publique.

Les opérateurs économiques intéressés sont invités à remettre le questionnaire complété au format numérique auprès des services de Voies Navigables de France :

AVANT LE 30 novembre 2021

12H00

A

Madame Alev KARASU

Responsable des contrats de concession de la Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire aval (DTBS) de VNF (VNF/ DTBS)

Courriel : alev.karasu@vnf.fr / Tél : 06 63 38 80 11

ET

Monsieur Antoine CORNU

Chargé de Développement Logistique (VNF/DTBS)

Courriel : antoine.cornu@vnf.fr / Tel : 06 07 09 86 61

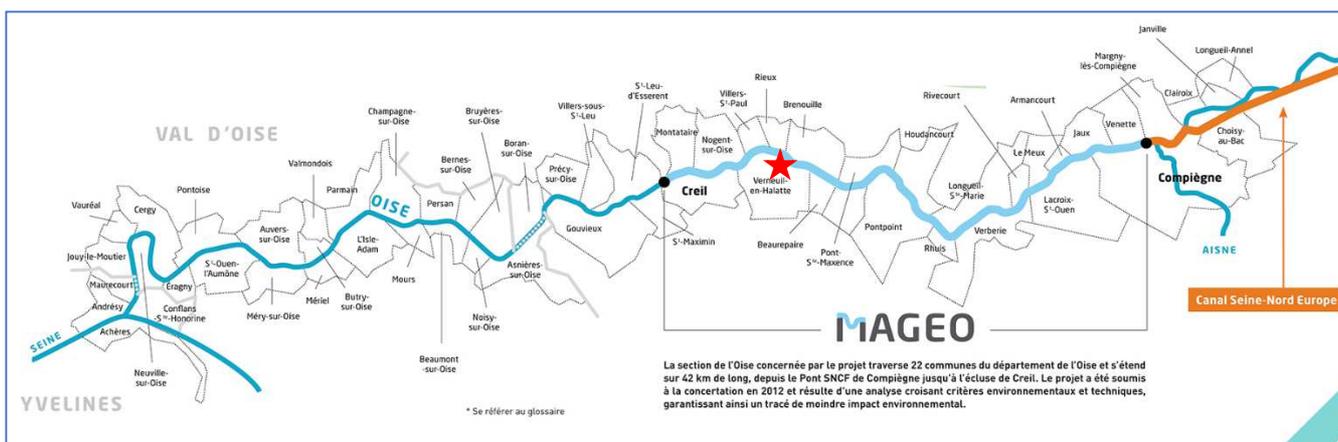
Le présent document reviendra successivement sur :

- Le contexte dans lequel s'insère le présent appel à manifestation d'intérêt (I.) ;
- Le détail des infrastructures présentes sur le site (II.) ;
- Les différentes connexions routières et fluviales du site (III.) ;
- Et les suites à donner au présent appel à manifestation d'intérêt (IV.).

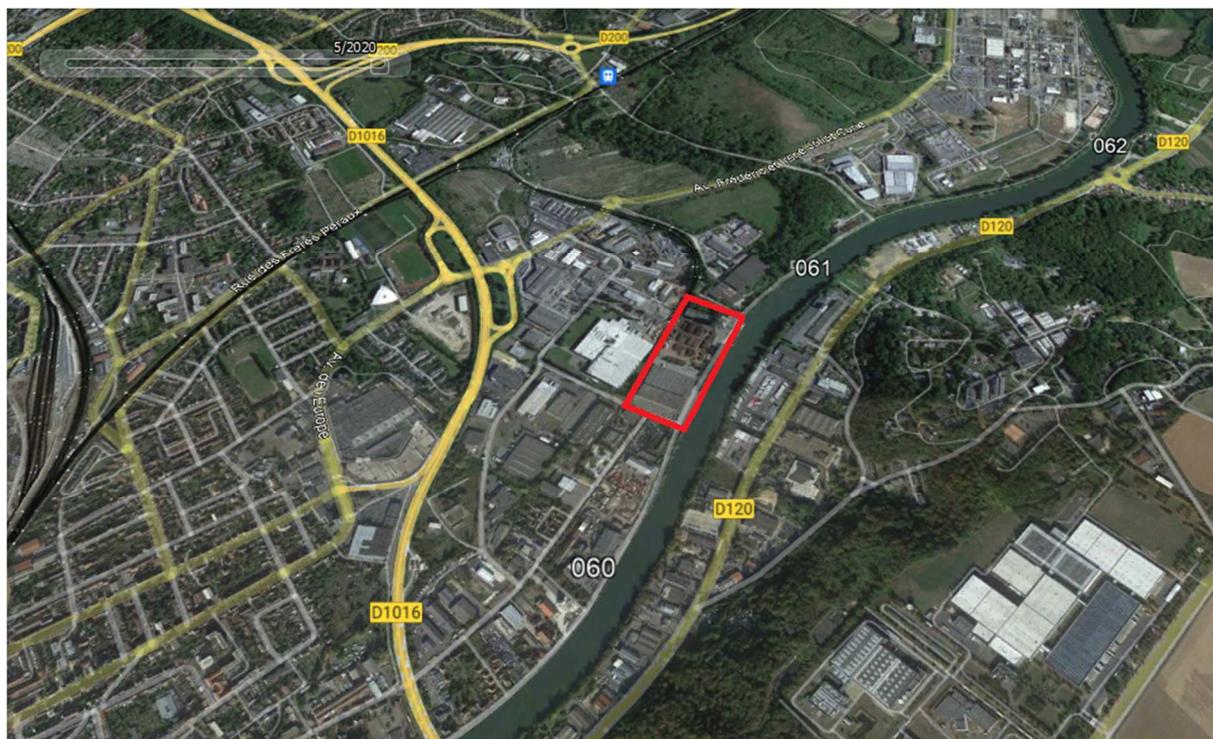
I. LE CONTEXTE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le port fluvial de Nogent-sur-Oise, également appelé port des « longues raies », est situé Quai d'Amont, en rive droite de l'Oise, dans le Parc d'Activités Sud de la commune de Nogent-sur-Oise (60180).

La commune de Nogent-sur-Oise est située à environ 50 km de Paris dans le département de l'Oise. Le site bénéficie d'un emplacement stratégique en raison des projets globaux menés à proximité (MAGEO, mise au gabarit européen entre Compiègne et Creil, et Canal Seine-Nord Europe).



Source VNF



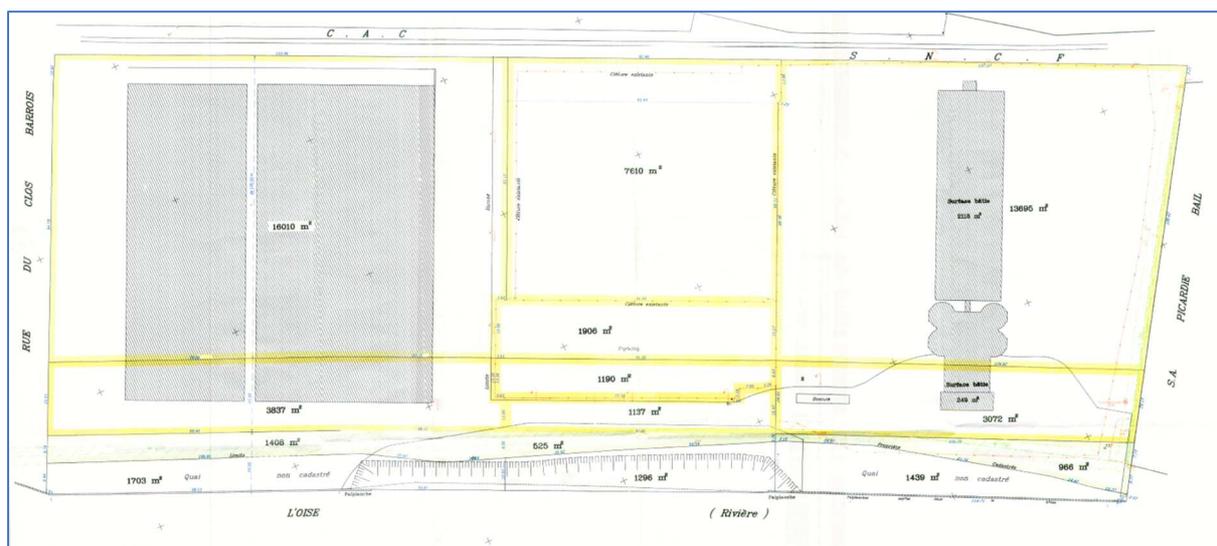
Extrait du site Google Earth, zoom sur Nogent-sur-Oise et son port fluvial

Le port a fait l'objet d'un contrat de concession d'outillages publics conclu entre l'Etat et la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) de l'Oise le 11 août 1972 pour une durée de 50 ans, soit jusqu'au 10 août 2022.

En vue de permettre l'occupation du site à compter de la fin de la concession en cours d'exécution, Voies Navigables de France, autorité concédante du site portuaire, souhaite porter à la connaissance des opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par la reprise du site les installations susmentionnées et décrites ci-dessous.

II. LES INFRASTRUCTURES DU PORT FLUVIAL DE NOGENT-SUR-OISE

D'une superficie totale de plus de 52 000 m², le port est composé de 3 zones et est équipé de 2 quais. Chaque zone accueille actuellement une activité propre et distincte des deux autres. Le site est accessible par la rue du Clos Barrois. La voirie à l'arrière du quai permet de desservir les 3 zones, elle doit donc rester accessible pour les occupants.



Plan de zonage (cf. annexe n° 2 au présent document)

La zone 1 à l'aval du port est composée de deux bâtiments. Le premier dispose d'une surface d'entrepôts de 4 170 m² et de 492 m² de bureaux. Le second dispose d'une surface d'entrepôts de 6 300 m² et de 680 m² de bureaux. La zone dispose d'un accès à l'Oise via un quai d'environ 100 mètres linéaires.

La zone 2 centrale occupe une surface de stockage extérieure d'environ 15 676,75 m² dont 1 356 m² concernés par la zone de sécurité entourant le silo.

La zone 3 à l'amont est un terrain d'une surface de 14 842 m² qui accueille un silo avec bras de déchargement. Un pont bascule se trouve également sur cette zone. La zone 3 dispose d'un accès à environ 100 mètres linéaires de quai.

Caractéristiques des quais et de terre-pleins du port :

Dimensions des quais et des terre-pleins de manutention pour opérations de chargement et de déchargement de bateaux	Longueur totale de 360 m 20 m de profondeur = 7 200 m ²
Terre-pleins de première zone Situés entre 20 et 45 m du bord du quai pour dépôt de marchandises	25 m de profondeur sur une longueur de 360 m = 9 000 m ²
Terre-pleins de seconde zone Situés entre 45 et 145 m du bord du quai pour dépôt de plus longue durée	100 m environ de profondeur sur une longueur de 360 m = 36 000 m ²
Equipement divers	Mur de quai à l'aval de 99 mètres sur couronnement béton Mur de quai en palplanches métalliques de 17 mètres sur couronnement béton à l'aval Rail métallique sur le couronnement Mur de quai à l'amont sur couronnement béton Bollards métalliques (4 sur le quai aval ; autant en amont) Bollard béton (1 sur le quai aval ; autant en amont) Station de relevage (1) Echelles (4 sur le quai aval ; 2 sur le quai amont côté silo)
Superficie totale	52 200 m ²
Distance amont section	40 km
Distance aval section	60 km
Pk moyen	60.620
Quai	Vertical
Mouillage	Cf. Bathymétrie (annexe 3 au présent document)
Type de bateau sur l'Oise	Cf. Avis à la batellerie n°1 https://www.vnf.fr/vnf/app/uploads/2020/01/VNF_brochure_2020-08-BD.pdf pp. 58 et s.

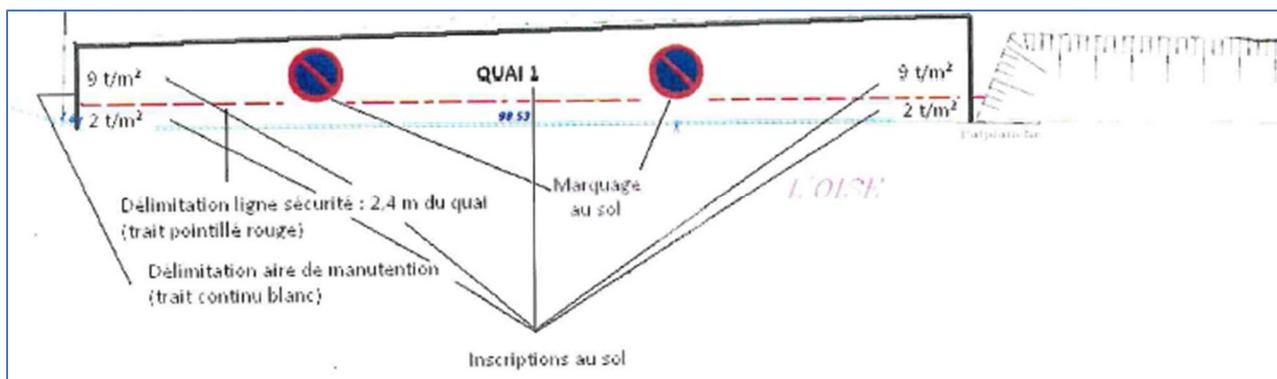


Schéma de contraintes de charges sur le quai de la zone 1 (cf. annexe n° 4 au présent document)

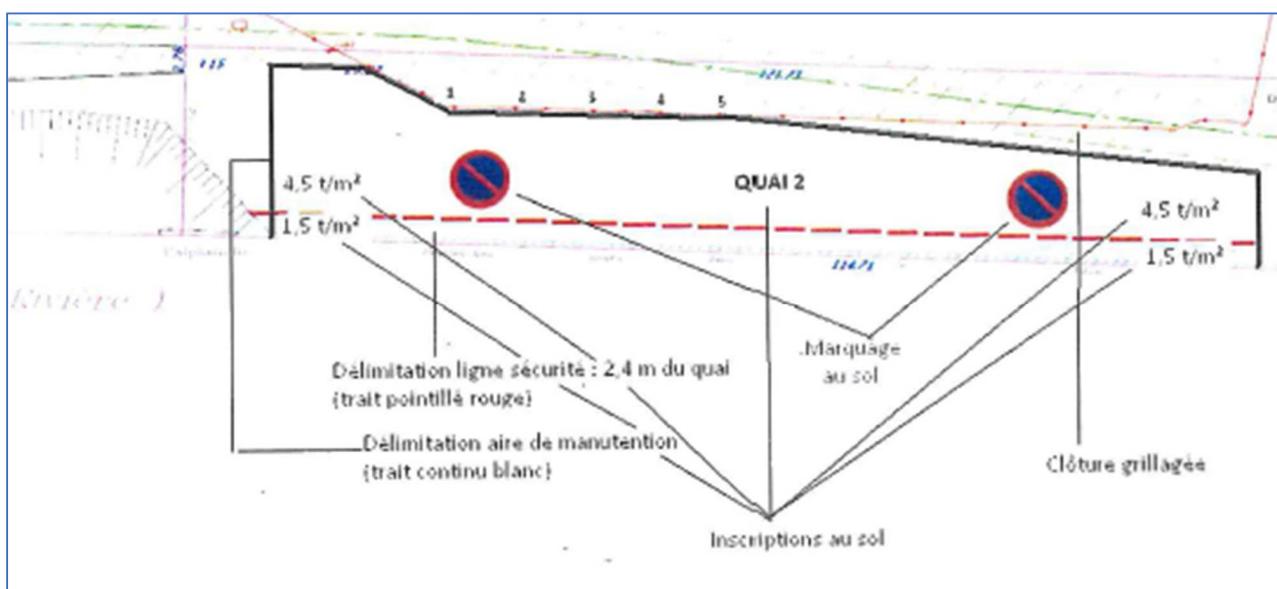


Schéma de contraintes de charges sur le quai de la zone 3 (cf. annexe n° 4 au présent document)

Par ailleurs un emplacement de 420 m² a été confié au syndicat mixte du département de l'Oise pour y stationner 5 bennes à ordures.

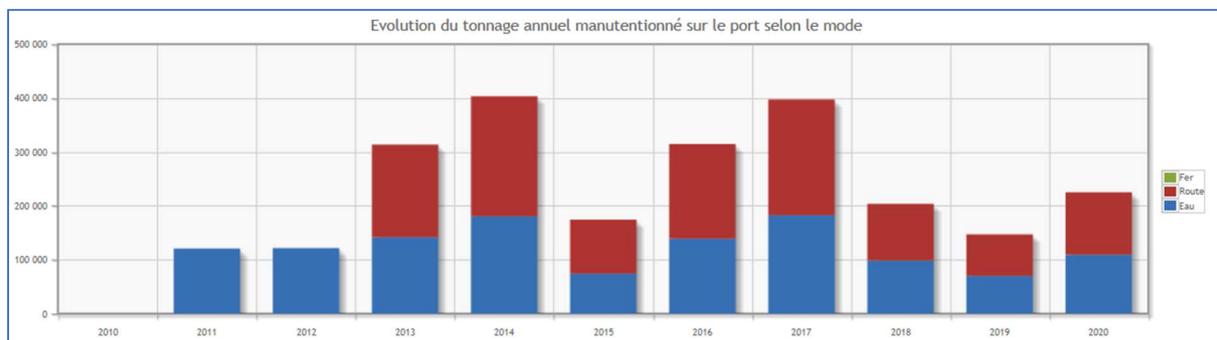
Un poste à gaz et un transformateur EDF se situent également à l'aval du site portuaire.

A l'origine un capillaire fret desservait le port de Nogent-sur-Oise.



Source VNF

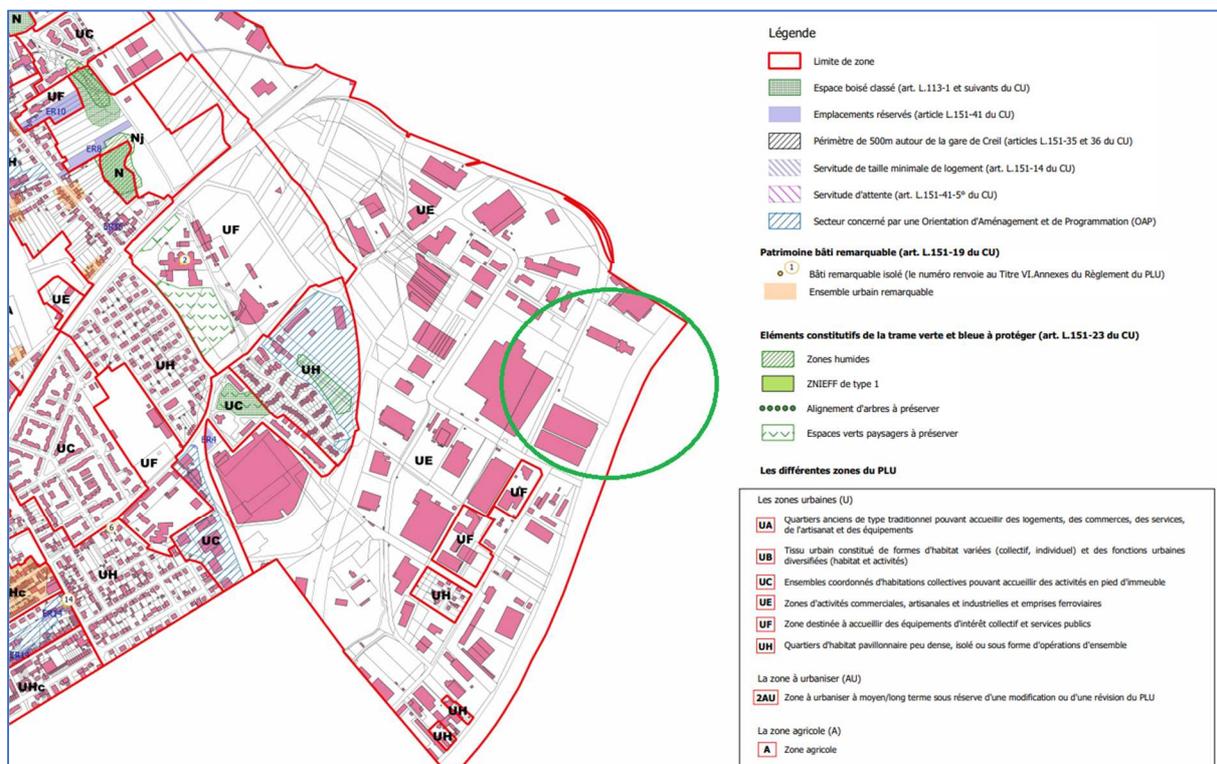
En 2020, ces infrastructures précitées ont permis de manutentionner 225 749 tonnes de marchandises tous modes confondus.



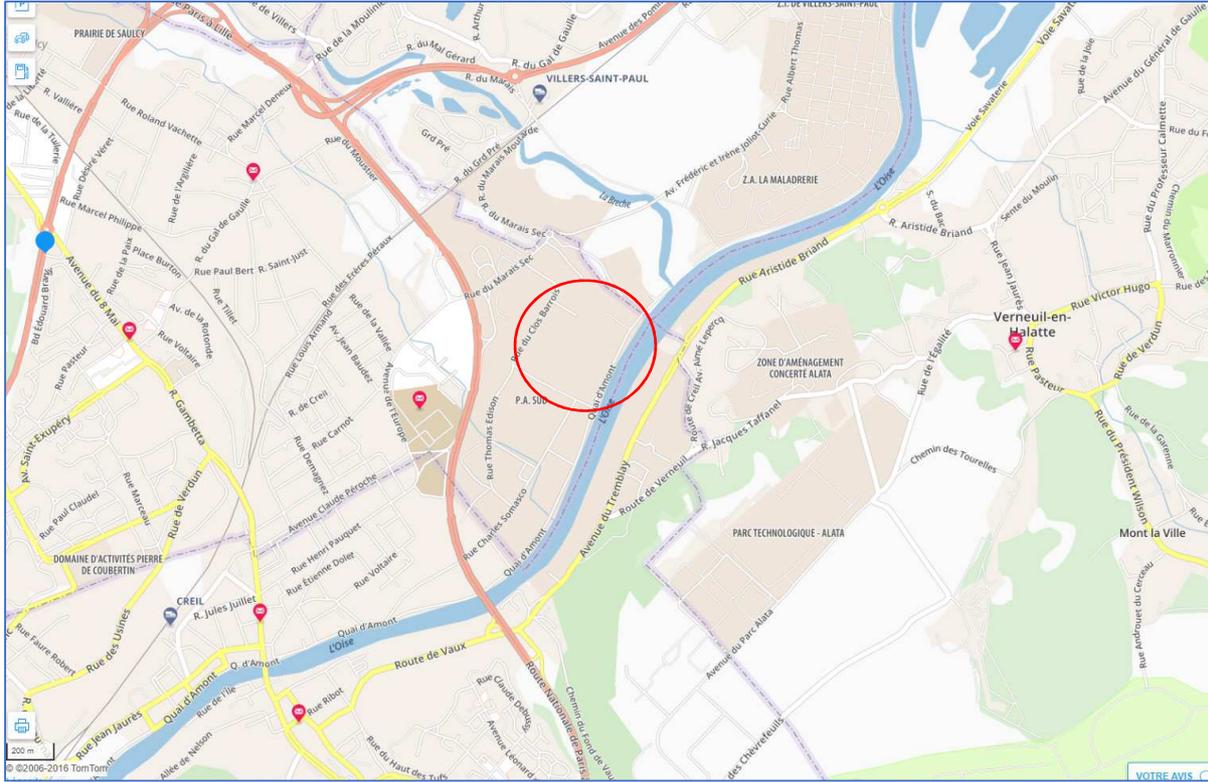
Extrait des données de VNF sur le port de Nogent-sur-Oise

III. LES DIFFERENTES CONNEXIONS ROUTIERES ET FLUVIALES DU SITE ET CONTRAINTES URBANISTIQUES

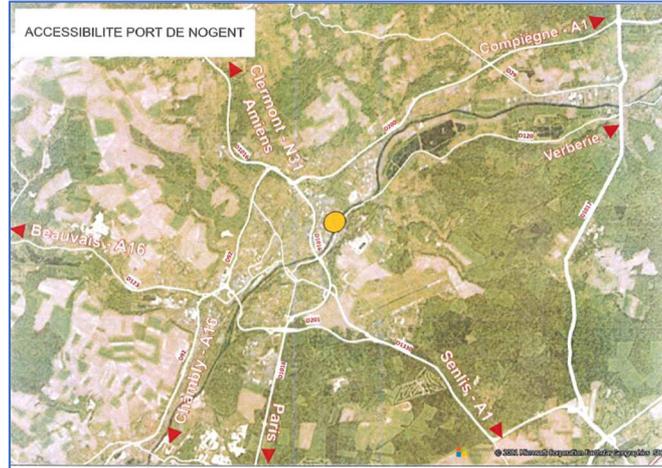
Liens pour accéder au Plan local d'urbanisme : <https://www.nogentsuroise.fr/qualite-de-vie/travaux-urbanisme/plan-local-d-urbanisme-plu>



Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait du site de Michelin



Accessibilité routière du port de Nogent-sur-Oise

Concernant la connexion fluviale, le port de Nogent-sur-Oise permet de connecter la région parisienne par la voie fluviale via la rivière Oise canalisée, mais également le Nord de la France et le Bénélux via la rivière Oise canalisée, le Canal Latéral à l’Oise et le Canal du Nord.

IV. LES SUITES A DONNER AU PRESENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Cet appel à manifestation d'intérêt est accompagné d'un questionnaire de synthèse.

Une fois que les opérateurs économiques auront pris connaissance du présent appel à manifestation d'intérêt et du questionnaire qui y est joint, les étapes suivantes seront mises en œuvre :

1/ Envoi du questionnaire sous format numérique par les opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par la reprise du port de Nogent-sur-Oise **avant le 30 novembre 2021 12h00.**

2/ Analyse par les services de Voies Navigables de France des questionnaires remis. Cette analyse ne donnera lieu à aucune notation, ni à l'attribution d'aucun contrat.

3/ Eventuelle mise en œuvre d'une procédure de mise en concurrence visant à attribuer le droit d'occuper le site du port fluvial de Nogent-sur-Oise. Cette procédure pourra donner lieu soit à un contrat de la commande publique, soit à une convention d'occupation temporaire du domaine public. Cette dernière liste n'est pas exhaustive.

Pour rappel, **le présent appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas une mesure de publicité en vue de mettre en œuvre une procédure de sélection préalable visée à l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) ou une procédure visant à conclure un contrat de la commande publique.**

La participation des opérateurs économiques n'ouvrira pas droit à l'octroi d'indemnités. VNF peut ne pas donner suite au présent appel à manifestation d'intérêt. Dans cette hypothèse, les opérateurs économiques ne pourront pas se prévaloir d'une quelconque indemnité.

Des renseignements complémentaires pourront être demandés par courriel aux personnes mentionnées en première page du présent document.

Une visite du site peut être organisée à la demande des opérateurs intéressés. Pour ce faire, ces derniers sont invités à adresser leur demande par courriel aux adresses électroniques reprises en page de garde du présent document.

Annexes au présent document :

1. Questionnaire à compléter en cas de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt ;
2. Plan de zonage du site ;
3. Documents et études liés aux contraintes de charge sur le quai ;
4. Bathymétrie